

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00939 Numéro SIREN : 908 089 816 Nom ou dénomination : A4 FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 5151

①

BILAN - ACTIF

COPIE CONFORME
Le Représentant Légal

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Route de Montigny		Durée de l'exercice précédent * 4						
Numéro SIRET * 9 0 8 0 8 9 8 1 6 0 0 0 1 5		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31032023	N-1 31032022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	8 000	AC	3 341	4 659	7 326
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC			
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC	773		
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 300 000	CV		1 300 000	1 300 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	1 308 000	BK	3 341	1 304 659	1 307 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	240 000	BY		240 000	
		Autres créances (3)	BZ	950	CA		950	1 760
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	100 000	CE		100 000	
Disponibilités		CF	306 524	CG		306 524	1 345	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	647 474	CK		647 474	3 105	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 955 474	IA	3 341	1 952 133	1 310 430	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL A4 FINANCES			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(3 665)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	446 574	(3 665)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	452 909	6 335
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	784 965	910 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	392 077	383 535
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 283	10 560
	Dettes fiscales et sociales	DY	316 567	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 332	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 499 224	1 304 095	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 952 133	1 310 430	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	843 427	520 627
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	274		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES							Néant ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	800 000	FH		FI	800 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	800 000	FK		FL	800 000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	800 018
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 286	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	563	
	Salaires et traitements *					FY	608 331	
	Charges sociales (10)					FZ	18 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	2 667	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	24	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	640 561
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	159 458
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	350 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	748	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	350 748
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 078	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	29 078	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	321 670	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	481 128	

Désignation de l'entreprise SARL A4 FINANCES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	220
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	220
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(220)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	34 334
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 150 767
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	704 193
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	3 665
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			220	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/03/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VIR REMISE SIE 79 TVA AVRSIE 79	220	
Totalisation	220	

Désignation de l'entreprise **SARL A4 FINANCES**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	8 000	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	1 300 000	8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	1 300 000	LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	1 308 000	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	8 000	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencs, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 300 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 300 000	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 308 000	ØL	

Exercice N clos le : 31 03 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY	674	EL	2 667	EM		EN	3 341	
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK	674	RM	2 667	RN		RO	3 341	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	674	ØP	2 667	ØQ		ØR	3 341	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V		5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A		6B		6C		6D
		6E		6F		6G		6H
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		9U		9V		9W		9X
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	240 000		240 000				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	714		714				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	112		112				
	Groupe et associés (2)			VC	123		123				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	240 950	VU	240 950	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	123						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	274		274					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	784 691		128 894		522 277		133 520	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 433		2 433						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 283		4 283						
Personnel et comptes rattachés		8C	113 800		113 800						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	118 752		118 752						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	34 334		34 334					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	49 681		49 681					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	389 644		389 644						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 332		1 332						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 499 224	VZ	843 427		522 277		133 520		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	389 644	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	126 532	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES				Néant ☐		Exercice N, clos le : 31032023		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 446 574		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW 220	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 34 334	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						I8 ZN WN WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	9 373	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ 9 373	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR 490 500		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV WH WP WW	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						I6	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	WZ
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XA	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZX	
	Majoration d'amortissement *						ZY	
	Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	XD
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	XF
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG 332 500	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YE	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YF		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YG	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)		YH		
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH 332 500	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL 3 665	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	XO 0	

2058A - Réintégrations diverses au 31/03/2023

Libellé	Montant
Intérêts compte courant	9 373
Totalisation	9 373

2058A - Déductions diverses

au 31/03/2023

Libellé	Montant
QUOTE PART DIVIDENDES NON TAXABLES	332 500
Totalisation	332 500

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SARL A4 FINANCES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	3 665	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	3 665	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A4 FINANCES										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(3 665)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(3 665)		Report à nouveau	ZG	(3 665)				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(3 665)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ		Exercice N :	Exercice N-1 :			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 417		1 035			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	4 869		625			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	10 286		1 660			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	563		1 300			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	563		1 300			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	120 000					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	756					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				ØB	24 878					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5,00	%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(I) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Annexe aux Etats financiers

Les états financiers présentés couvrent la période du :

01/04/2022 au 31/03/2023

soit une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I – FAITS MAJEURS DE L' EXERCICE

Aucun faits majeurs.

II – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société ne pratique pas de recherche et de développement au sens de la réglementation.

III – MODE D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée selon la méthode des coûts historiques.

III .1. ACTIF

III .1.1. Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens à laquelle

Annexe aux Etats financiers

s'ajoutent les frais accessoires nécessaires à la mise en service de ces biens.

Les autres frais d'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés en charge.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés à l'actif en immobilisation financière et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de cinq ans au prorata temporis.

Amortissements

Immobilisations incorporelles

	Mode	Durée
- Concessions, brevets, licences		
- Logiciels		

Immobilisations corporelles

	Mode	Durée
- Constructions		
- Matériels et outillages		
- Installations générales		
- Matériel de transport		
- Matériel de bureau		
- Mobilier		

La politique d'amortissement est identique à celle des exercices précédents. Il n'a été pratiqué aucune provision pour dépréciation.

Les amortissements sont comptabilisés sans tenir compte d'une éventuelle valeur résiduelle de l'immobilisation.

III.1.2. Actif circulant

Stocks et en-cours

Les stocks de matières et marchandises ont été évalués au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production et produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Annexe aux Etats financiers

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

III.2. PASSIF

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rattachent.

Tableaux annexés

- . Etat de l'actif immobilisé
- . Etat des amortissements
- . Etat des provisions inscrites au bilan
- . Etat des échéances des créances et des dettes
- . Charges constatées d'avance
- . Produits à recevoir
- . Produits constatés d'avance
- . Charges à payer
- . Capital social
- . Ventilation du chiffre d'affaires
- . Ventilation de l'impôt
- . Tableau de crédit bail
- . Engagements financiers
- . Dettes garanties par des sûretés réelles
- . Accroissement et allègement de la dette future d'impôt
- . Effectif moyen
- . Tableau des filiales et participations
- . Eléments concernant les entreprises liées

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	8 000					8 000
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000					8 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 300 000					1 300 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 300 000					1 300 000
TOTAL		1 308 000					1 308 000

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	674	2 667		3 341
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	674	2 667		3 341
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL		674	2 667		3 341

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	240 000	240 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	714	714	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	112	112	
	Groupe et associés	123	123	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		240 950	240 950	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		123		

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	274	274		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	784 691	128 894	522 277	133 520
	Emprunts et dettes financières divers	2 433	2 433		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 283	4 283		
	Personnel et comptes rattachés	113 800	113 800		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 752	118 752		
	Impôts sur les bénéfices	34 334	34 334		
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 681	49 681		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	389 644	389 644		
	Autres dettes	1 332	1 332		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 499 224	843 427	522 277	133 520
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		126 532			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		389 644			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits à recevoir

31/03/2023

Total des Produits à recevoir		240 748
Autres créances clients		240 000
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	240 000	
Autres créances		748
INTERETS COURUS A4 SOLUTIONS	123	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	625	

Charges à payer

31/03/2023

Total des Charges à payer		254 620
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 497
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	1 223	
AGIOS A PAYER	274	
Emprunts et dettes financières divers		19 365
INTERET COURUS ASSOCIES	19 365	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 180
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	3 180	
Dettes fiscales et sociales		229 245
PERSONNEL AUTRES CH APAYER	113 800	
CHARGES SOCIALES CH.A PAYER	115 445	
Autres dettes		1 332
DIVERS CHARGES A PAYER	1 332	

Effectif moyen

		31/03/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			

31/03/2023



Éléments concernant les entreprises liées et les participations

31/03/2023

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

Détermination de la capacité d'autofinancement

	31/03/2023	31/03/2022	
Nombre de mois de la période	12	4	
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	162 130	(2 960)	
+ Transferts de charges (d'exploitation)			
+ Autres produits (d'exploitation)	18		
- Autres charges (d'exploitation)	24		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	350 748		
- Charges financières	29 078	31	
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	220		
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices	34 334		
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	449 240	(2 991)	

Tableau des Emplois et Ressources

		31/03/2023	31/03/2022
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles		8 000
	Immobilisations corporelles		
	Immobilisations financières		1 300 000
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	488 254	
	TOTAL DES EMPLOIS	488 254	1 308 000
Détermination de la Capacité d'autofinancement	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	162 130	(2 960)
	+ Transferts de charges (d'exploitation)		
	+ Autres produits (d'exploitation)	18	
	- Autres charges (d'exploitation)	24	
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ Produits financiers	350 748	
	- Charges financières	29 078	31
	+ Produits exceptionnels		
	- Charges exceptionnelles	220	
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
	- Impôts sur les bénéfices	34 334	
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	449 240	(2 991)
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	449 240	(2 991)
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports		10 000
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes financières (b) (c)	370 263	1 293 535
	TOTAL DES RESSOURCES	819 504	1 300 545
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		331 250	(7 456)

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

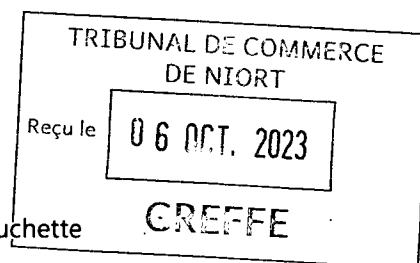
(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

		31/03/2023			31/03/2022
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients		240 000	240 000	
	Autres créances	1 760	950	(810)	1 760
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 760	240 950	239 190	1 760
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	10 560	4 283	6 277	(10 560)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes		317 899	(317 899)	
	TOTAL DETTES A COURT TERME	10 560	322 182	(311 622)	(10 560)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(8 800)	(81 233)	(72 433)	(8 800)
TRESORERIE	Disponible	1 345	406 524	405 179	1 345
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque		1 497	1 497	
	TOTAL TRESORERIE	1 345	405 027	403 683	1 345
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(7 456)	323 794	331 250	(7 456)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

A4 FINANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Route de Montigny Lieudit L'Ouchette
79380 LA FORET SUR SEVRE
908 089 816 RCS Niort



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 446 573,62 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	446 573,62 euros
Report à nouveau antérieur	-3 664,83 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit	1 000 euros
---------------------------	-------------

Au report à nouveau

Report à nouveau, soit	3 664,83 euros
------------------------	----------------

L'affectation du résultat permet un apurement des pertes à hauteur de 3 664,83 euros.

Aux autres réserves, le solde, soit	441 908,79 euros
-------------------------------------	------------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Thibaud SAVARIT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' shape with a horizontal stroke extending to the left.